

CONVOICATIONS ABUSIVES DE MILITANT.ES SYNDICAUX

Sept personnes, dont cinq pour garde à vue, sont convoquées lundi 21 septembre à 10h, pour des faits supposés avoir été commis, le 9 février 2020, lors d'une diffusion de tracts du RN, parti qui véhicule des idées xénophobes, sexistes, homophobes..., sur un marché toulousain dans le cadre des élections municipales.

Laure, Maïlys, Jean Luc, Cécile, Pascal, Nicolas et Léo voient leurs vies bouleversées, cinq d'entre eux ne pourront être devant leurs élèves ce(s) jour(s) là.

Alors que les faits supposés relèvent d'il y a sept mois, elles et ils ont reçu leur convocation seulement quatre jours avant leur garde à vue. Aucun contrôle d'identité n'ayant eu lieu ce jour-là, comment ils/elles ont pu être incriminé.es ?

Dans le contexte actuel, est-ce la priorité de l'Etat de donner suites à des allégations du RN ?

Toutes les occasions sont saisies pour tenter d'intimider des militant.es syndicaux !

Les organisations signataires appellent à un rassemblement devant le commissariat central (métro canal du midi), ce lundi à 12h, pour exiger la libération immédiate des gardé.es à vues et l'abandon de toutes poursuites.

Premières signataires : CGT Educ'Action 31, Act up Sud Ouest, BAF, SLCBA CGT 31, CIP, UD CNT 31, CNT Santé Social Education 31, CSR 31, DAL 31, Ensemble 31, Eunomia, groupe Libertad de la FA ,FNEC FP FO 31, SNUDI FO 31, FSU 31, JS 31, NPA 31, PG 31, Secours Rouge Toulouse, US Solidaires 31, La fédération des syndicats Sud Education, Sud Education 31, Sud Santé Sociaux 31, UAT, UCL Toulouse et Alentours, UET